

Fit for LSFIn

Offre de formation de l'ASG

Titre / Thème	Fit for LSFIn
Public cible	Gérants de fortune
Contenus	<p>La suite d'e-learning « Fit for LSFIn » donne un aperçu complet de la nouvelle loi sur les services financiers (LSFin) et les nouvelles exigences légales fondamentales qu'elle introduit pour les gérants de fortune.</p> <p>Ces exigences portent sur la protection des clients, la classification et le profilage de la clientèle, la vérification du caractère approprié et de l'adéquation ainsi que les principes des règles de comportement et les obligations en matière de documentation. En outre, cette formation expose les obligations d'information précontractuelle, les exigences relatives à la feuille d'information de base et les obligations de publier un prospectus.</p> <p>De plus, cette formation expose les points communs et les différences entre la LSFIn et la MIFID II et indique selon quelles modalités et dans quels cas la MIFID s'applique en Suisse.</p>
Lieu d'apprentissage / Lieu des tests	Plate-forme d'apprentissage en ligne de Fintelligence: https://fintelligence.fintelligence-net.com/
Durée d'apprentissage	<ol style="list-style-type: none">1. Sens et but de la LSFIn (15 min)2. Protection des clients (20 min)3. Services financiers relevant du domaine d'application la LSFIn (15 min)4. Classification de la clientèle (60 min)5. Profilage de la clientèle (60 min)6. Vérification du caractère approprié et de l'adéquation (60 min)7. Informations précontractuelles (20 min)8. Feuille d'information de base et obligation de publier un prospectus (35 min)9. Exécution – Règles de comportement en matière de transparence et diligence dans le cadre des ordres des clients (30 min)10. Documentation et comptes rendus (20 min)11. Applicabilité de la MIFID II en Suisse (35 min)12. Contrôle des apprentissages (120 min)

Objectifs d'apprentissage

1. Signification et objectif de la LSFIn
 - Vous comprenez les buts de la LSFIn et de la LEFin.
 - Vous connaissez les dispositions de LSFIn, en particulier les obligations en matière d'organisation et les règles de comportement.
 - Vous connaissez les avantages pour les différents acteurs du secteur des services financiers.
2. Protection des clients
 - Vous connaissez le but primordial de la LSFIn.
 - Vous comprenez ce que les règles de comportement permettent d'obtenir dans le cadre du conseil à la clientèle.
 - Vous connaissez les limites de la protection des investisseurs et les différences par rapport aux dispositions européennes.
3. Services financiers relevant du domaine d'application la LSFIn
 - Vous connaissez les services financiers régis par la LSFIn et vous êtes en mesure de les distinguer les uns des autres.
4. Classification de la clientèle
 - Vous connaissez les différentes catégories de clients selon la LSFIn.
 - Vous savez quels clients sont classés dans les catégories en question.
5. Profilage de la clientèle
 - Vous comprenez la signification du profil de client.
 - Vous connaissez le processus et les détails du profilage de la clientèle et vous êtes en mesure de les appliquer.
6. Vérification du caractère approprié et de l'adéquation
 - Vous comprenez les raisons et les objectifs du contrôle de l'adéquation et du caractère approprié.
 - Vous êtes en mesure de distinguer l'un de l'autre le contrôle de l'adéquation et celui du caractère approprié et de les appliquer.
7. Informations précontractuelles
 - Vous connaissez les obligations en matière d'information préalables à la fourniture d'un service financier.
 - Vous êtes familier des obligations en matière d'information applicables aux différentes catégories d'investisseurs.

	<p>8. <u>Feuille d'information de base et obligation de publier un prospectus</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous connaissez la Feuille d'information de base (FIB) et le prospectus ainsi que les parties essentielles dont ils se composent. • Vous savez comment utiliser ces documents dans le cadre de la prise en charge des clients. <p>9. <u>Exécution – Règles de comportement relatives à la transparence et à la diligence en matière d'ordres des clients</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous connaissez les obligations en matière d'information en cas de difficultés lors de l'exécution d'un ordre. • Vous identifiez les conflits d'intérêt et savez y réagir de façon appropriée. <p>10. <u>Documentation et comptes rendus</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous connaissez les contenus des obligations en matière de documentation et les différences pour les différentes catégories de clients. • Vous connaissez tous les aspects de l'établissement des comptes à l'intention des clients. <p>11. <u>Applicabilité de la MIFID II en Suisse</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Vous connaissez les points communs et les différences entre la LSFIn et la MiFID. • Vous comprenez dans quelles circonstances la MiFID et le régime d'État tiers s'appliquent en Suisse.
Méthode	Autoapprentissage au moyen d'un module e-learning interactif composé de contenus et de vidéos ainsi que contrôle final des connaissances au moyen d'un test en ligne.
Contrôle des connaissances	Votre test d'autocontrôle en ligne se compose de 25 à 30 questions à choix multiples. Vous réussissez le test si vous atteignez au moins 70 % du score maximal possible.